Notes pour mon discours à l'occasion de la Fête organisée par Mme Muriel Chapuis, professeure au département de français et les collègues du collège Lionel-Groulx soulignant mon départ à la retraite.

Souper au restaurant Rumi, Outremont, le 28 septembre 2007

Très touché que vous soyez venus aussi nombreux pour souligner mon départ de Lionel.

Je souhaite remercier Muriel Chapuis et les membres du club social pour l'organisation de cette belle fête.

J'ai commencé ma carrière à Lionel en 1977 et en 30 ans j'ai pu observer bien des choses. Si je prends mon propre cheminement, je ne peux m'empêcher de remarquer une certaine ironie –

En 1977, en atterrissant à Lionel, je publiais aussi mon premier bouquin dans lequel il était question, entre autres, de certains propos controversés de …Lionel Groulx !

Trente ans plus tard, je me retrouve à diriger Tolerance.ca, magazine publié sur Internet qui vise à mettre en valeur …les valeurs du Québec et à sensibiliser les Québécois et les Québécoises aux risques que peut entraîner… une trop grande tolérance !

Entre 1977 et 2007, il s'est passé bien des choses. Je n'ai obtenu ma permanence que dans les années 1990, ce qui m'a permis d'enseigner à temps partiel – je n'avais

pas d'autre choix – mais aussi de pratiquer le journalisme, de produire des émissions à Radio-Canada, de diriger une revue et une grande organisation à Montréal. Mais c'est à l'enseignement à temps plein que je souhaitais me consacrer.

1. Le privilège d'être prof

J'estime avoir été privilégié d'avoir été prof et surtout prof de français.

C'est un privilège que de pouvoir influencer les jeunes à une étape si importante de leur vie, et, en plus, de pouvoir le faire tous les jours, 16 heures par semaine. C'est un pouvoir que même les patrons et les médias n'ont pas.

Un privilège aussi d'être prof de français, d'enseigner toutes les subtilités de cet outil indispensable de la communication qu'est la langue. Et Dieu sait aussi combien le français est important pour nous au Québec.

C'est un privilège aussi, à plus d'un titre, d'être professeur. Un privilège d'être en contact avec les jeunes et de pouvoir les écouter. Ils m'ont appris tellement de choses par leur naïveté et leur innocence. Aussi, je m'en voulais parfois de vouloir les pousser à devenir plus matures, à les sortir de cette innocence. J'espère en tout cas les avoir encouragés à conserver leur franchise et leur spontanéité.

Je me souviens d'une question que je leur posais, suite à un cours sur Molière, qui portait sur l'honnête homme.

À la question « Qu'est-ce que l'honnête homme ? », on me répondit ceci :

« L'idéal de l'honnête homme est celui qui suit les règles (respect) et qui respecte l'ordre (au 17e siècle). Il a une mentalité irrationnelle » !

Les questions touchant l'identité m'ont toujours intéressé, comme plusieurs d'entre vous le savent, et déjà, dans les années 1990, dans mon cours d'essai et plus tard dans le cours de Communication écrite et orale, il était question, dans une partie du cours, de l'immigration et du port du turban dans la GRC – et ce, 17 ans avant Hérouxville et la Commission sur les accommodements raisonnables. J'étais frappé par l'agressivité des étudiants et je me demandais parfois pourquoi j'étais aussi maso à vouloir les confronter avec cette réalité. Mais malgré leur agressivité ou grâce à elle, c'était aussi leur identité qui s'exprimait ou plutôt c'était l'affirmation de leur identité québécoise qui s'exprimait.

Car, finalement, c'était ça aussi pour moi enseigner : provoquer la réflexion, se questionner.

Enseigner a été pour moi une passion. C'est un véritable stimulant pour créer, écrire, penser, préparer un cours. La décision de quitter a été pour moi très difficile. Je l'ai remise en question plus d'une fois.

Il y a, comme vous le savez, une grande part de création dans le métier de prof. Bâtir le matériau d'un cours, donner une forme à quelque chose d'abstrait, ajuster, adapter, encore ajuster, s'interroger sur ce qu'on fait. Se demander pourquoi ils-elles

ne comprennent pas ? Quoi faire pour que ça passe ? Comment préciser ma pensée ? Vous savez tous évidemment ce dont je parle : cette frustration devant le silence de la classe lorsqu'on a pris une bonne demi-heure pour expliquer un concept, et qu'on attend qu'enfin quelqu'un pose une question. Et lorsqu'une main se lève, on se dit voilà enfin quelqu'un qui va me poser une question, qui me permettra d'aller plus loin, d'approfondir. Mais la question est :

« Monsieur, est-ce qu'on peut prendre une pause ?»

*

Oui, je sais, il y a quand même des moments où on sent qu'on a réussi à faire passer la matière et qu'on sort de la salle de cours, fier d'avoir réussi. J'ai aussi connu ces moments-là.

Je dois avouer que ce sont leurs interrogations, leurs réactions – leur indifférence et leur curiosité – qui m'ont conduit à créer le magazine Tolerance.ca (www.tolerance.ca) auquel je consacre tout mon temps depuis janvier dernier.

J'ai été privilégié aussi d'avoir pu assister au changement de génération au sein du département et d'avoir pu vivre cette transition harmonieuse, d'observer également l'enthousiasme, le sens de l'engagement et de la solidarité des jeunes profs.

2. Le support reçu

Au collège et au département, j'ai pu bénéficier du support et de la collaboration de tout le monde. J'ai particulièrement apprécié le respect de mon autonomie.

Je voudrais aussi saluer le dévouement des coordonnateurs et coordonnatrices du département que j'ai connus : Marc Le Boulengé, Marcel Parenteau, Yvon Dubeau, Jacqueline Chevalier, Sylvie Kirouac, Lyne Fournier, Sylvie Pelletier, Monique Lapiointe, Éric Montpetit. Je vous suis reconnaissant pour votre disponibilité et votre soutien.

Je suis également reconnaissant aux collègues et amis du département, ainsi qu'aux membres du personnel d'autres services et directions du collège. En particulier, à Antoine Charbonneau à qui je dois plusieurs disparitions heureuses de cas problèmes !

*

Je me souviens aussi de quelques moments forts – de la mise en place de la réforme Robillard et du passage de la Commission d'évaluation des Cégeps.

*

3. Continuer à contribuer au monde de l'éducation -

J'espère pouvoir continuer de contribuer à l'apprentissage des jeunes et au monde de l'éducation. Grâce à quelques congés à traitement différé, j'ai pu aussi me consacrer à l'écriture et à la création du webzine Tolerance.ca. Plusieurs collègues du département de français ainsi que Christiane Carrère prof d'anthropologie au collège y collaborent ou y ont déjà collaboré, et j'aimerais souligner la contribution de Simon Roy, de Raymonde Beaudette, et de Vincent Grenier, qui ont organisé un concours qui a permis à une étudiante de gagner un prix offert par le collège et de publier un texte sur le site Tolerance.ca.

En outre, mademoiselle Véronick Talbot, une collaboratrice régulière de Tolerance.ca est une finissante du collège et une ancienne étudiante de mon collègue Pascal Gemme. Les liens donc avec Lionel Groulx continuent de se tisser grâce à Tolerance.ca

Je vous invite d'ailleurs à le consulter et à y collaborer ou à devenir membre du groupe.

*

4. Mot de la fin

Pour résumer, ce sont d'excellents souvenirs que je garde du collège Lionel-Groulx et de notre département.

Je vous remercie de votre attention. Votre présence ici ce soir m'a fait chaud au cœur.

Merci.

Victor Teboul

Sur le Concours, cliquez sur un des liens ci-dessous :

Un premier concours littéraire sur le thème de la tolérance au niveau collégial: https://www.tolerance.ca/Article.aspx?ID=52&L=fr#2

https://waext.banq.qc.ca/wayback/20250505173056/https://www.tolerance.ca/Article.aspx?ID=52&L=fr

https://wayback.archive-it.org/23993/20250513193856/https://www.tolerance.ca/Article.aspx?ID=52&L=fr

Mise en ligne sur Archive.org le 16 mars 2026.